

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2017**

## **MAIRIE DE PAMIERS**

### **I - AFFAIRES FINANCIERES ET RESSOURCES INTERNES**

- 1-1 Budget principal 2017 – Fonds de concours réalisation d'équipement d'éclairage public**
- Le Conseil a approuvé le versement de fonds de concours budgétaires estimé à 313.250 € à charge de la Commune de Pamiers dans le cadre des travaux de construction, de réhabilitation, d'amélioration et d'aménagement réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE09) et la signature des conventions à venir entre la Commune et le SDE09 fixant les modalités financières des opérations concernées.
- 1-2 Acquisition d'actions de la Société Publique Locale Languedoc Roussillon Agence de Développement (SPL LRAD) – Région Occitanie Pyrénées Méditerranée**
- Le Conseil a approuvé la prise de participation de la Commune de Pamiers au capital de la SPL LRAD, l'acquisition de 10 actions de la SPL LRAD auprès de la Région Occitanie Pyrénées au prix de 100 € par action.
- 1-3 Convention d'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) – Avenant n° 1 OPH**
- Le Conseil a validé les actions dans le cadre de l'exonération de la TFPB, la signature de l'avenant n° 1 avec l'OPH et la prolongation de convention jusqu'en 2020 avec un programme à définir sur cette période.
- 1-4 Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et Conseillers Municipaux**
- Le Conseil a approuvé la revalorisation des indemnités de fonction selon la réglementation en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 en référence à l'indice brut terminal.
- 1-5 Accessibilité des bâtiments communaux – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017 – Modificatif**
- Le Conseil a validé le nouveau programme de financement avec une sollicitation auprès de l'Etat d'une subvention de 60.000 € au titre de la DETR 2017 sur la base d'un montant total de l'opération estimé à 376.921 €.
- 1-6 Décisions municipales**
- Le Conseil a pris acte des décisions municipales n° 17-001 à 17-012.

### **II COMMANDE PUBLIQUE**

- 2-1 Liste des marchés passés en procédure adaptée depuis le 26 décembre 2016**
- Le Conseil a pris acte de la liste des marchés passés en procédure adaptée depuis le 26 décembre 2016.

### **III AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 3-1. Programme d'acquisition de foncier économique en centre-ville de Pamiers – Immeuble BOUBILA 16 rue Gabriel Péri**
- Le Conseil a approuvé l'acquisition de l'immeuble au prix de 50.000 €
- 3-2. Acquisition en vue de l'élargissement de la rue des Maraîchers**
- Le Conseil a approuvé l'acquisition d'une emprise de 180 m<sup>2</sup> appartenant aux consorts QUEBRE au prix de 45 €/m<sup>2</sup> soit un prix de vente d'environ 8.000 €.
- 3-3. Prise à bail civil du rez-de-chaussée de l'immeuble sis 15 rue des Jacobins**

Le Conseil approuve la prise au bail d'une surface utile d'environ 500 m<sup>2</sup> dans le cadre de la vente LAMARCHE / RIQUELME avec un loyer de 23.950 €/an indexé au coût de la construction tous les trois ans.

#### **3-4. Cession d'un immeuble sis 22 rue Maurice Eychenne à Pamiers**

Le Conseil a approuvé la vente de l'immeuble pour un montant de 20.000 €

### **IV TRAVAUX**

#### **4-1. Dépose réseau basse tension lieu-dit Palarin – Commune de Pamiers / ENEDIS**

Le Conseil a autorisé ENEDIS à déposer le réseau aérien basse tension au lieu-dit PALARIN.

### **V ENFANCE JEUNESSE**

#### **5-1 Convention de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ariège**

Le Conseil a approuvé la convention de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ariège qui a accordé à la collectivité pour ses actions dans le cadre des politiques éducatives locales au titre de l'année 2016-2017 une subvention de 30.000 €.

### **VI CULTURE**

#### **6-1 Demande de subvention – Aménagement plateaux théâtre, musiques actuelle, danse**

Le Conseil a approuvé la demande de subvention auprès de l'Etat pour 60.000 €, du Conseil Régional pour 37.997 € et du Conseil Départemental Pour 37.997 € sur la base d'un montant total de l'aménagement de 189.986 € pour l'aménagement d'une salle de théâtres, d'une salle de musiques et d'une salle de danse.

### **VII DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### **7-1 Camping : Principe d'une concession de service public**

Le Conseil a approuvé le principe de l'exploitation et la gestion du camping de l'Appamée dans le cadre d'une concession de service public.

#### **7-2 Camping de l'Appamée : Commission pour les procédures de concession**

Le Conseil a approuvé l'organisation des élections pour désigner les membres de la commission pour les procédures de concession.

#### **7-3 Camping de l'Appamée : Election des membres de la commission pour les procédures de concession**

Le Conseil a procédé à l'élection des membres de la commission concessions :

|   | TITULAIRES          | SUPPLEANTS           |
|---|---------------------|----------------------|
| 1 | Gérard LEGRAND      | Jean-Paul DEDIEU     |
| 2 | Ginette ROUSSEAU    | Huguette GENSAC      |
| 3 | Francis COTTES      | Anne LEBEAU          |
| 4 | Lucien QUEBRE       | Renée-Paule BERAGUAZ |
| 5 | Jean-Christophe CID | Annie FACHETTI       |